



UNION INTERPARLEMENTAIRE
BUREAU DE L'OBSERVATEUR PERMANENT AUPRES DES NATIONS UNIES

**Déclaration de M. Alessandro Motter
Chargé de liaison**

Troisième Commission de l'Assemblée générale

Point 64 : Promotion de la femme

Point 65 : Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale

Nations Unies
New York, le 13 octobre 2005

Cela fait quelques mois déjà que nous avons dressé le bilan de la mise en oeuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing. Et on déplore aujourd'hui l'absence de progrès sensibles puisque discriminations et inégalités massives persistent. Il reste donc beaucoup à faire sur le plan juridique, politique, économique, social et culturel.

C'est pourquoi j'entends souligner ici le rôle qui revient aux parlements dans l'effort collectif qui est nécessaire pour parvenir aux objectifs de Beijing et à ceux du Millénaire, plus précisément l'Objectif 3 concernant l'égalité des sexes. Comme vous le savez sans doute, la question de l'égalité des sexes est depuis longtemps l'une des priorités de l'Union interparlementaire. Notre organisation a suivi toutes les conférences mondiales sur les femmes et y a contribué, insistant à chaque fois sur l'action et le suivi parlementaires. A l'occasion du dixième anniversaire de la Conférence de Beijing, les 141 parlements membres de l'UIP ont passé en revue les progrès et les reculs enregistrés depuis et ont adopté une résolution sur ce point.

Cette résolution repose sur l'idée que les parlements ont un rôle fondamental à jouer dans le combat pour l'égalité des sexes. Nous avons besoin de parlements forts et d'une action parlementaire de longue haleine pour faire respecter les droits des femmes. Deux questions doivent être traitées : la faible présence des femmes dans les instances de décision - 16 % seulement des parlementaires dans le monde sont des femmes - et le renforcement de la capacité des parlements à traiter les questions de genre.

C'était d'ailleurs le sujet du forum parlementaire organisé en mars dernier ici aux Nations Unies par l'UIP et la Division de la promotion de la femme. Plus de 200 parlementaires, femmes et hommes, se sont réunis pour débattre de l'accès des femmes à la vie politique et des moyens de renforcer la capacité des parlements à promouvoir cette participation des femmes et à réaliser les objectifs de Beijing.

Les débats ont été animés. Les parlementaires ont comparé leurs expériences respectives quant aux mécanismes propres à faciliter l'accès des femmes au Parlement. Il va sans dire que la question des mesures volontaristes a été amplement débattue, mais il en est ressorti que les quotas n'étaient pas la panacée et que d'autres approches étaient nécessaires qui allaient du changement des mentalités au renforcement des compétences des femmes en passant par le soutien financier aux candidatures féminines. Il était non moins clair qu'amplifier la participation des femmes à la vie politique entraînerait l'élargissement du cadre des droits et de la lutte contre la pauvreté, le VIH/SIDA et les violences de toutes sortes.

Si la question du renforcement de la présence des femmes dans les parlements demeure essentielle, il est non moins important de veiller à ce que les parlements soient bien préparés à traiter les questions de genre. Sur ce point, diverses recommandations ont été faites portant sur la création de commissions parlementaires de l'égalité des sexes et l'instauration d'un cadre favorable aux femmes dans les parlements, notamment d'un règlement intérieur, de règles et de codes de conduite réceptifs aux questions de genre, et d'horaires permettant de concilier mandat parlementaire et vie familiale.

L'approche double mise en évidence pendant la réunion, c'est-à-dire : 1) aider les femmes à accéder au Parlement, et 2) renforcer la capacité des parlements à promouvoir l'égalité des sexes, est une approche que l'UIP applique aussi dans son propre programme de travail.

Il importe en effet de soutenir les femmes dans leur volonté de participer à la décision et à l'action politiques. Souvent, les femmes doivent affronter une difficulté supplémentaire, outre l'examen de passage que leur font subir les électeurs. Elles doivent faire face à leurs propres craintes, à leur manque de confiance en soi, d'expérience et d'appui, et doivent surmonter ces obstacles. Elles doivent recueillir l'appui de leurs familles et affronter les préjugés qui excluent les femmes de la sphère publique. Elles doivent apprendre à mener une campagne électorale, renforcer leurs aptitudes au leadership politique et mobiliser des soutiens locaux dans leurs circonscriptions électorales. Les femmes doivent aussi être conscientes des défis à relever et de leur rôle de représentantes du peuple.

Consciente des difficultés rencontrées par les femmes qui se présentent aux élections, l'UIP s'est réjouie de pouvoir organiser en coopération avec le Conseil suprême pour les femmes de Bahreïn, et avec l'appui de l'Ambassade britannique, un séminaire de formation de deux jours en septembre dernier destiné aux candidates aux élections de 2006. Une soixantaine de candidates se sont réunies pour échanger des vues et comparer leurs expériences avec des parlementaires et experts du Royaume-Uni, du Kenya et du Maroc.

Ce séminaire visait à donner aux candidates une image aussi complète que possible de leur rôle futur d'élues, en insistant particulièrement sur la manière concrète de mener une campagne électorale et sur les difficultés considérables qu'elles risquaient de rencontrer dans un milieu politique traditionnellement dominé par les hommes.

Bien que les femmes parlementaires soient encore très minoritaires dans les pays arabes, on y perçoit des signes encourageants d'une évolution vers une plus grande inclusion des femmes dans la vie politique. Aujourd'hui, les femmes parlementaires dans le monde arabe représentent plus de 8 % des parlementaires - un chiffre record. Bahreïn est un exemple éloquent de cette transformation. Lors des premières élections tenues en 2002, il n'y avait que huit candidates aux élections à la Chambre basse et aucune d'elles n'a été élue. Le nombre plus élevé de candidatures féminines aux prochaines élections en 2006 rend plus probable l'élection de certaines d'entre elles pour la première fois dans l'histoire de leur pays. Il n'est donc pas vain d'espérer.

Mais la présence des femmes ne suffit pas pour que les parlements tiennent compte des besoins des femmes et des hommes à égalité. Dans le cadre de son action visant à la parité dans les processus politiques, l'UIP a organisé en septembre dernier un séminaire régional sur le thème "Parlement, budget et genre". Organisé conjointement avec l'Assemblée législative du Salvador et UNIFEM, ce séminaire a réuni des parlementaires de pays d'Amérique latine invités à débattre de la manière de renforcer leur rôle dans le processus budgétaire et de préparer des budgets tenant compte des questions liées au genre. On y a débattu des mécanismes de redevabilité et de transparence, ainsi que des mesures concrètes visant à ce que les budgets nationaux tiennent compte des besoins et des contributions des femmes comme des hommes, sur un pied d'égalité. Répondre aux attentes et aux besoins propres

aux femmes dans le processus budgétaire est non seulement une question de justice économique et sociale, mais aussi une manière de rendre la dépense publique plus efficace.

Aider les femmes à accéder aux processus de décision demeure l'une des priorités de l'UIP. Dans la perspective de la 50^{ème} session de la Commission de la condition de la femme qui traitera précisément de cette question, l'UIP prépare une autre réunion parlementaire pour nourrir les débats à New York. Elle sera complétée par la réalisation d'une enquête sur la contribution des hommes et des femmes parlementaires à la promotion de l'égalité des sexes.

Enfin, permettez-moi de conclure par des informations encourageantes. La 113^{ème} Assemblée de l'UIP va s'ouvrir lundi. Pour la première fois, plus de 30 % des parlementaires présents seront des femmes. Nous attendons en fait 170 femmes, soit 32 % des participants. Du fait de la présence croissante des femmes à l'UIP, nous constatons un changement des modalités de travail et des priorités de notre organisation. C'est ce même changement que nous espérons voir s'accomplir dans les parlements du monde entier. C'est la démocratie en devenir.

Je vous remercie.